

La Fondation Saint-Luc

10 ans d'histoire - 1986 à 1996

En 1985, avec le concours de M. Marcel Pitance, qui a exercé la fonction de directeur financier, l'idée se concrétise de créer une Fondation qui aurait pour objet de permettre à des médecins spécialistes de faire un séjour de 3 à 12 mois à l'étranger dans un centre hyperspécialisé, pour y acquérir un perfectionnement particulier utile aux cliniques Saint-Luc ou pour effectuer une recherche clinique.

Investir dans les cerveaux et dans les hommes, plutôt que dans des appareils ou des machines, en accordant des bourses d'études, tel est l'objectif premier.

Il était d'emblée évident que cette option réunirait a priori moins de fonds que l'appel à des dons pour de l'appareillage. C'était un défi, mais il faut se rendre à l'évidence qu'il n'y a aucun fonds privé ou public, ni scientifique, ni national qui permette à des jeunes médecins spécialistes engagés exclusivement dans la clinique de « prendre l'air », d'interrompre pendant un moment (trois mois, un an...) leurs préoccupations journalières - combien prenantes - pour se plonger ou se replonger dans la réflexion tout en acquérant des connaissances plus approfondies d'un aspect particulier de leur spécialité, ceci au cours d'un séjour à l'étranger dans un des meilleurs centres du monde. Ramener les connaissances acquises dans le creuset de Saint-Luc favoriserait le maintien de l'institution à l'avant-garde du progrès, tout en permettant à des plus jeunes d'acquérir de nouveaux savoirs qui pourraient ultérieurement les valoriser eux-mêmes. En outre, l'acquis ainsi réalisé aurait un effet multiplicateur à long terme par la transmission des connaissances dans un environnement universitaire.

Dès l'origine, un deuxième objectif a été adjoint : *le soutien à l'unité de soins continus*, qui fut la première unité belge de soins palliatifs hospitaliers, créée dans les cliniques en 1985, à l'initiative du Pr Christian Deckers .

C'est Mgr Ed. Massaux qui proposa la plupart des membres du premier Comité de la Fondation et qui, pour en assurer la présidence, contacta M. Pierre Werner, Ministre d'Etat hre du Grand-Duché du Luxembourg, récemment promu docteur *honoris causa* de l'UCL (1985).

Le premier Comité était composé de la façon suivante :

Président :
Monsieur Pierre Werner
Vice-présidents :
Monsieur Raymond Boon
Chevalier Richard Evers
Baron Donald Fallon
Secrétaire :
Professeur Jean-Jacques Haxhe
Trésorier :
Monsieur Jean Moulart
Commissaires :
Baron Jean de Bernard de Fauconval de Deukem
Madame Elisabeth le Hodey
Monsieur Jean Hallet
Monseigneur Edouard Massaux
Professeur Pierre Masson
Professeur Michel Meulders
Monsieur Jacques Moolaert
Baron Simon-Pierre Nothomb
Professeur Paul Orianne
Monsieur Denis Ponlot,
Secrétaire général :
Madame Annik Verougstraete

Il faut y adjoindre Mme J. Tulkens, qui a participé à toutes les réunions du Comité en tant qu'invitée, représentant le service des relations extérieures (REUL) du site de Louvain-en-Woluwe d'abord, du service de l'UCL ensuite, quand elle en a assuré la direction (1991).

La réussite de la Fondation repose sur deux éléments jugés essentiels dès le moment de sa création.

Même s'il n'y avait pas beaucoup d'argent, il fallait d'emblée engager une personne responsable qui s'occupe exclusivement de la Fondation et qui en ferait son affaire avec enthousiasme. Le 18 novembre 1985, Mme Annik Verougstraete fut engagée comme secrétaire général de la Fondation, à mi-temps pour exercer cette fonction. La réussite de fondations quelque peu prestigieuses basées uniquement sur la bonne volonté de bénévoles ou de ses membres par ailleurs engagés activement dans leur activité professionnelle. Les exemples d'échecs foisonnent.

Ensuite, il fallait faire le pari que la récolte de fonds dépasserait l'allocation financière destinée aux bourses d'étude. Il ne fallait pas attendre la capitalisation d'un montant dont seuls les intérêts seraient redistribués. On peut observer l'échec d'autres fondations qui ont d'abord voulu créer un capital pour n'en redistribuer que les maigres produits. Pour réussir, il fallait d'emblée frapper les esprits et allouer des bourses, même si elles consommaient la plupart des ressources disponibles du début. Pari conclu, pari tenu... grâce à la généreuse contribution de bon nombre de membres qui composaient le premier Comité. Qu'ils soient ici remerciés chaleureusement pour leur action efficace qui a permis « d'amorcer la pompe financière ».

La première remise des bourses a eu lieu en juin 1987.



Le 4 juin 1987, la tribune d'honneur lors de la première remise des bourses de la Fondation Saint-Luc dans la salle Couvreur.

De gauche à droite : Les Prs M. Meulders (prorecteur), P. Macq (recteur), M. P. Werner (président de la Fondation Saint-Luc), les Prs J.J. Haxhe (coordonnateur général - directeur médical) et P. Masson (doyen).

Au début, quatre ou cinq bourses d'étude ont été accordées à de jeunes médecins spécialistes, mais en 1990, des infirmier(ère)s ont également pu en bénéficier pour une durée de un à trois mois, affirmant ainsi clairement et publiquement toute l'importance accordée par l'institution à la promotion des soins infirmiers, compléments indispensables aux soins médicaux. Il faut ajouter qu'aucun fonds n'existe jusqu'ici pour ce genre de perfectionnement infirmier à l'étranger. Cette initiative a été encouragée par l'Institut Supérieur du Nursing qui accorde chaque année une bourse pour une de ses anciennes élèves, infirmière aux cliniques Saint-Luc.

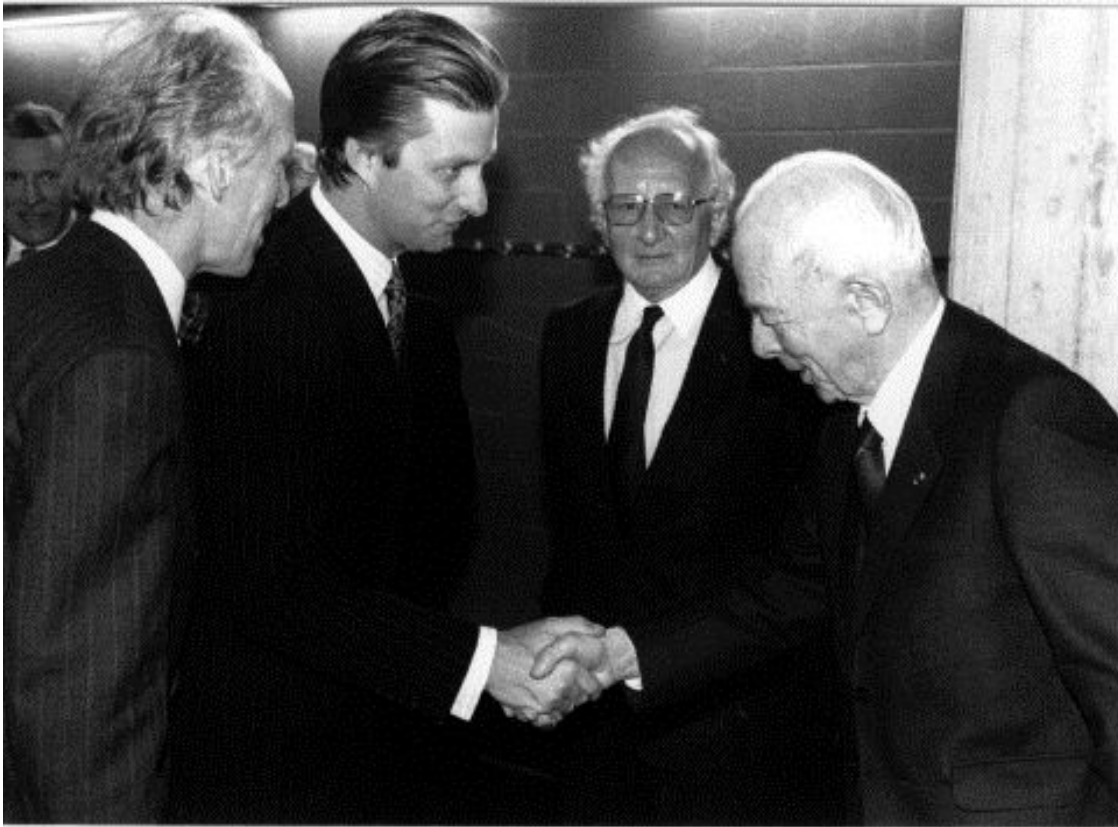
À partir de 1994, à l'initiative du prorecteur M. Meulders, la Fondation a également apporté son soutien à la recherche sur le site de Louvain-en-Woluwe par la création de mandats pour « cliniciens-chercheurs ». Initialement, deux mandats annuels en recherche expérimentale appliquée ont ainsi été alloués pour des cliniciens du cadre permanent engagés en recherche à mi-temps pendant quatre ans. Le financement en a été assuré aux deux tiers par le fonds du patrimoine de la Faculté de Médecine et à un tiers par la Fondation Saint-Luc.

Dans la suite, cette allocation financière a été globalisée et transformée en un

fonds de recherche clinique offrant des mandats annuels de chercheur à mi-temps ou temps plein à de jeunes cliniciens dans le but de réaliser une recherche au sein des cliniques universitaires et/ou des laboratoires de la Faculté de médecine, recherche pouvant mener à la réalisation d'un doctorat en sciences médicales. Promouvoir la recherche médicale expérimentale ou clinique, source de tout progrès au sein des cliniques universitaires, est une autre manière d'investir dans les cerveaux, objectif premier de la Fondation.

Après un septennat, en 1993, M. P. Werner a souhaité mettre fin à sa fonction de président pour des raisons personnelles. M Gaston Thorn, également docteur *honoris causa* de l'UCL (1976), ancien président de la Commission des Communautés Européennes et Président hre du Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg, a accepté d'assurer la présidence.

À l'occasion de la remise des bourses, nous retiendrons les remarquables conférences données chaque fois par une personnalité invitée, le plus souvent membre de nos Facultés. Signalons toutefois deux contributions particulières. L'une a eu lieu à l'occasion du V^e anniversaire sur le thème « Conséquences éthiques des progrès de la biologie et de la médecine » prononcée en présence de S.A.R. le Prince Philippe de Belgique par le Pr Jean Bernard (hématologue, membre de l'Académie française, alors président du Comité Consultatif National d'Éthique en France, docteur *honoris causa* de la Faculté de Médecine en 1970)



Le 22 mai 1991, à l'occasion du V^e anniversaire de la Fondation Saint-Luc, S.A.R. le prince Philippe salue le Pr Jean Bernard sous les yeux des Prs P. Macq (à gauche) et G. Sokal (au centre).



Le 22 mai 1991, à l'occasion du V^e anniversaire de la Fondation Saint-Luc, des boursiers (médecins et infirmières) entourant S.A.R. le prince Philippe.
De gauche à droite, les Drs F. Houssiau, R. Opsomer, B. Bayet, Mmes M.P. Damiens et C. Chevalier, Drs L. Jacquet, Th. Boulanger, Mmes V. Dumont, A. Durieux, C. de Moriamé, N. Keutgen, C. Choteau, D. Van Ophem, Drs M. Philippe et E. Sokal.

L'autre événement a eu lieu à l'occasion du X^e anniversaire sur le thème « Quel avenir pour le remplacement cardiaque : transplantation, xénogreffe ou cœur artificiel ? » par Pr Christian Cabrol (chirurgien cardiaque, député européen, père de la transplantation cardiaque en France)



Le 22 mai 1996, à l'occasion du X^e anniversaire de la Fondation Saint-Luc, un groupe d'anciens et de nouveaux boursiers assisteront à la conférence du Pr Ch. Cabrol et à la remise de bourses aux nouveaux bénéficiaires.

Au premier rang, de gauche à droite : les Prs N. Boisacq (doyen), M. Crochet (recteur), J.J. Haxhe (coordonnateur général - directeur médical), M. G. Thorn (président de la Fondation Saint-Luc), le Pr Ch. Cabrol (chirurgien cardiaque - député européen) et M. P. Werner (président honoraire de la Fondation).

La Fondation a créé en outre un certain nombre d'événements publics à objectif médiatique dont la presse s'est fait l'écho. Citons, le 12 mai 1987, la vente aux enchères de planches originales de bandes dessinées au théâtre du Résidence Palace par le commissaire-priseur de Christie's ; le 28 novembre 1989, aux Beaux-Arts un concert de Gala par Marie- Noëlle de Callataÿ (soprano) et Sylvia Traey (piano) en présence de S.A.R. la Princesse Paola ; et enfin, un événement « mondain » que se réserve la Fondation tous les deux ans, la visite de jardins privés, tous plus beaux les uns que les autres, suivie d'un cocktail. Cette initiative s'est déjà concrétisée à quatre reprises, en 1993, 1995, 1997 et 1999. Il y eut au cours des dernières années de 900 à 1000 inscriptions à chacune de ces manifestations.

Depuis sa création, de 1987 à 1996, la Fondation Saint-Luc a alloué 42 bourses pour des médecins (quatre par an en moyenne, au total pour 18 % du cadre médical permanent des spécialistes), soit un équivalent de 399 mois/homme (plus de 33 ans/homme). De 1990 à 1996, elle a accordé 25 bourses pour des infirmières, soit un équivalent de 49 mois/homme ou plus de 4 ans/homme (voir liste ci-après). Parmi les médecins boursiers au cours de cette période, dix sont devenus dans la suite agrégés de l'enseignement supérieur, deux ont obtenu un doctorat et quatre sont devenus chefs de service.

En 1996, le comité était composé de la façon suivante :

Président :

Monsieur Gaston Thorn

Président honoraire :

Monsieur Pierre Werner

Vice-président :

Chevalier Richard Evers

Secrétaire :

Professeur Jean-Jacques Haxhe

Trésorier :

Professeur Anne-Marie Kumps

Commissaires :

Professeur Nicole Boisacq

Professeur Edgard Coche

Professeur Marcel Crochet

Baron Donald Fallon

Monsieur Daniel Gérard

Monsieur Jean Hallet

Monsieur Gérard Indekeu

Monsieur Christian M. Jacobs

Professeur Robert Lauwerys

Professeur Baudouin Meunier

Monsieur Jacques Moulaert

Comte Henri d'Oultremont

Professeur Marc Reynaert

Monsieur Jean-Pierre Standaert

Monsieur Jean Stéphenne

Professeur Jacques Van Compernelle

Secrétaire général:

Madame Annik Verougstraete